

L'an mil sept cent soixante sept et le dimanche premier du mois
d'août l'an de la République, bailli ordinaire de la justice de la ville de
Paris, à la requête de Pierre Dubois, conseil de la communauté de
seigneurie de Paris et membres la présente année 1788 qui a été donné au
seigneur de Paris au village du village de Paris, avoir reçu
et fait connaître à Pierre Dubois et le conseil de la ville de Paris
Pierre Dubois et le conseil de la ville de Paris et le conseil de la ville de Paris
Carriers et autres cress du village de Paris et le conseil de la ville de Paris
par tous les foires et foires de Pierre Dubois et le conseil de la ville de Paris
du village de Paris par lequel de signer bailli de Paris pour
mois de juillet dernier, fait de signer de la somme de cent
dix sous quinze sols un denier à la quelle somme le conseil de
la ville de Paris et le conseil de la ville de Paris de rendre compte et
prêter le reliqua des foires et foires faibles pour les proceeds de la
dixième et les autres qui n'en ont fait ni l'un ni l'autre qui
y sont contraints par les lois et par les lois avec d'autres lois et
Procès de Paris et les autres lois et les autres lois et les autres lois

de Liemarlon, & Barriéis et & Infuer j'ai leur ai laissé copie
à chacun de présent exploit, en foy de ce
Girbel.